



Lettre du Maire

N°32 - octobre 2023

Mes chères concitoyennes,
Mes chers concitoyens,

A quelques semaines de la rentrée scolaire, je souhaite la bienvenue à tous les nouveaux résidents. Cette lettre du Maire a pour objectif de vous informer ponctuellement sur notre belle commune.

Finances communales

En mars dernier après le vote du budget 2023 par le conseil municipal, je vous avais annoncé une hausse de la taxe du foncier bâti. Aujourd'hui, nous recevons nos feuilles d'imposition et quelques-uns d'entre vous m'ont fait parvenir des messages d'insatisfaction.

Je comprends les mécontentements car ma propre cotisation foncière a augmenté mais cette hausse résulte à la fois de l'évolution des bases de **7,10 % qui sont indexées sur l'inflation de par la Loi** et de la hausse de **10 % du taux** votée par notre commune.

Il s'agit d'une décision d'intérêt général afin de faire face à l'envolée des prix de l'énergie et à la revalorisation légale des salaires des personnels communaux, sur lesquelles nous n'avons aucune emprise. Rappelons que nous n'avons jamais augmenté les taux depuis 2014.

J'insiste aussi sur le fait que nous l'avons décidé afin de maintenir le niveau de qualité de nos services publics et de poursuivre nos investissements pour moderniser et sécuriser notre commune.

Cette augmentation était donc incontournable.

Avec un taux de taxe foncière bâti à **37,5 %**, notre commune reste cependant attractive lorsque je la compare aux communes voisines : **37,98 % à Mennecey ; 39,11 % à Ris-Orangis ; 40,32 % à Lisses ; 41,87 % à Bondoufle ; 43,75 % à Corbeil-Essonnes...**

M. le Maire Karl DIRAT vous convie à une
RÉUNION PUBLIQUE
LE **18 OCTOBRE À 19H30**
SALLE ROGER DUBOZ

Commune de **VILLABÉ**

Imaginons ensemble



VILLABÉ 2030
RÉSULTATS
DU QUESTIONNAIRE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Consultation citoyenne :

Imaginons ensemble Villabé 2030

A mi-mandat, nous vous avons rendu compte de l'avancée de notre programme et nous vous avons aussi consulté sur les projets de notre commune.

Vous nous avez fait part de vos souhaits pour imaginer ensemble le Villabé de 2030 et vous avez aussi participé à notre enquête urbaine réalisée avec le cabinet HOZE.

Je vous invite le **mercredi 18 octobre 2023 à 19h30, salle Roger DUBOZ** pour la restitution de l'intégralité des résultats de cette enquête. S'agissant de la construction de notre troisième groupe scolaire qui a intéressé une grande partie d'entre vous lors de cette enquête, sujet que j'aborde aussi avec vous à l'occasion de mes réunions de quartiers, je vous dois des explications en toute transparence.

3^{ème} groupe scolaire

En 2015, j'ai souhaité anticiper la venue de nouvelles familles sur notre commune. Avec la majorité des élus de notre conseil municipal nous avons voté une enveloppe estimée à **11 M€** pour la construction d'un troisième groupe scolaire.

Aujourd'hui, je me dois de vous tenir informé en toute transparence de l'avancée de ce projet.

A l'époque nous avons créé un groupe de pilotage constitué des directeurs de nos écoles, des personnels municipaux concernés par le scolaire et d'élus. Selon les informations transmises par un cabinet d'études, ce groupe de pilotage avait fait le choix, de ne pas agrandir nos deux écoles mais de construire un troisième groupe scolaire moderne au niveau des Coudras sur un terrain communal. Ce bâtiment éco durable aurait répondu à toutes les normes en vigueur pour accueillir les futurs enfants.

Afin de limiter les coûts, nous avons confié la maîtrise d'ouvrage à Grand Paris Sud qui nous a aidé quant à la définition de cette future école, à l'organisation du concours d'architecture. Nous avons ainsi pu sélectionner l'école la mieux adaptée à notre environnement et à nos besoins.

Or, en 2020 nous avons tous dû faire face à la crise COVID, **en 2022** à la crise énergétique et à la guerre en Ukraine qui a participé à la flambée des coûts des matériaux et surtout à une baisse importante de la natalité.

L'estimation actuelle du coût de notre école serait de **14M€** ! (Hors fonctionnement évaluée à 400 000€ par an) sans parler des taux d'intérêts désormais au plus hauts !

Le nombre d'enfants accueillis à ce jour, malgré la livraison de + de 300 logements, est en deçà de l'estimation des études de 2016

Aujourd'hui, avec l'équipe municipale majoritaire j'ai décidé de stopper la réalisation de cette école. **Je vais donc réunir le comité de pilotage** et nous étudierons ensemble une nouvelle orientation.

Notre commune conformément à la Programmation Pluri annuelle de ses investissements, a engagé pour ce projet **450 000€** (étude, concours d'architecte, travaux préparatoires sur le terrain, mise en œuvre de la BIM motion...) sans aucun emprunt.

Par ailleurs, cette étude nous aura aussi permis de collecter plus de **1.5 millions €** de PUP (Projet Urbain Partenarial) établis avec les promoteurs qui livrent les nouveaux logements.

Ces PUP nous permettront de financer nos équipements publics futurs en lien avec nos écoles.

C'est donc en Maire responsable que j'ai tenu à vous informer de cette situation.

Je fais confiance à notre comité de pilotage qui saura prendre les bonnes décisions pour l'avenir de nos enfants et pour la bonne gestion de notre commune.

Je reste à votre disposition pour toute information complémentaire.

cordialement

Karl DIRAT

Maire de Villabé

Vice-président de la C.A

Grand Paris Sud Seine-Essonne-Sénart



TRIBUNE DU GROUPE BIEN VIVRE À VILLABÉ

À plusieurs reprises, nous avons proposé au maire de ne plus confier à des entreprises privées des missions et des tâches que les agents communaux, s'ils étaient assez nombreux, pourraient faire, par exemple l'entretien des espaces verts.

Nous lui avons démontré que c'est possible, que cela revient moins cher à la collectivité et que le travail pourrait être mieux fait.

Rien n'y fait : c'est un choix politique et idéologique, moins de fonctionnaires et plus d'argent versé aux entreprises qui, elles, recherchent les bénéfices.

Il n'est donc pas étonnant de constater une érosion dangereuse du nombre d'agents des services techniques et administratifs, 4 en moins entre 2021 et 2023.

En parallèle, la mairie n'est plus ouverte qu'un samedi matin par mois et l'agence postale régulièrement fermée !

C'est cela la gestion de l'équipe majoritaire qui pourtant revendique le maintien de la qualité des services publics pour les Villabéens !!

A.Trambaud-Dufresne,C.Bertaux,A.Sébastien,N.Gomez,C.Dasprez